

Conditions Générales de Vente 2022

1. Conditions & Garantie nécessaire à l'ouverture d'un compte client auprès de la SAS Trade Invaders

La SAS Trade Invaders distribue uniquement auprès des professionnels dont le segment d'activité est la fourniture de Jeux Vidéo, Produits Dérivés, Jeux de Société, Airsoft, Téléphonie ou High Tech ayant une boutique physique ou en ligne.

Si vous remplissez cette condition, il vous faudra nous fournir les documents suivants afin d'ouvrir votre compte :

- La photocopie du KBIS de moins de 3 mois de votre entreprise
- La photocopie de la carte d'identité valide du gérant
- Un RIB

La SAS Trade Invaders pourra demander des garanties financières supplémentaires aux sociétés de ventes en ligne.

La SAS Trade Invaders pourra contacter un organisme de garantie d'encours.

2. Informations concernant les articles

- La marque, l'image, la dénomination et le tarif des articles sont sujets à variation. Les informations contenues sur le site et sur le bon de commande n'obligent en rien la SARL Trade Invaders.
- Les prix dégressifs peuvent être annulés sans préavis, ainsi que les promotions.

3. Conditions de livraison

- La SAS Trade Invaders impose un minimum de commande de 50 €, et se réserve le droit de refuser toute commande sans justification.
- Les indications relatives aux produits en stock n'ont aucune valeur contractuelle. Il peut arriver qu'un produit, même signalé en stock, soit indisponible définitivement. Ce type de cas n'entraîne en aucun cas la responsabilité de Trade Invaders.
- La SAS Trade Invaders refuse toutes pénalités de retard même stipulées dans les contrats cadres de ses clients et ne saurait être tenu pour responsable des éventuels problèmes de transport. En effet, la SAS Trade Invaders, s'engage à mettre toute en œuvre pour respecter les délais annoncés de livraison.

a. Conditions de livraison pour les magasins de jeux vidéo

- Le franco de port est fixé à 150 € ht pour une commande en France métropolitaine.
- Une participation aux frais de port de 5 euros ht est appliquée sur toute commande n'atteignant pas le franco de port.
- La livraison le samedi est offerte sur simple demande pour les commandes atteignant un franco de port de 250 € ht.

b. Conditions de livraison pour les magasins de Airsoft

- Les magasins d'Airsoft ont des conditions générales différentes en raison du poids et du volume des produits entraînant des surcoûts pour Trade Invaders. - Le franco de port est fixé à 300 € pour une commande en France métropolitaine
- Une participation aux frais de port de 10 euros ht est appliquée sur toute commande n'atteignant pas le franco de port.
- Les produits Airsoft sont livrés en 24h / 48h et la livraison le samedi n'est pas possible.
- Les indications relatives aux produits en stock n'ont aucune valeur contractuelle. Il peut arriver qu'un produit, même signalé en stock, soit indisponible définitivement. Ce type de cas n'entraîne en aucun cas la responsabilité de la SAS Trade Invaders.

Trade Invaders ne livre qu'à l'adresse indiquée sur votre formulaire K-Bis. Si vous ne disposez pas d'un formulaire K-Bis récent (moins de 3 mois), Trade Invaders ne sera pas en mesure d'accepter votre commande.

c. Conditions de livraison pour les Centrales d'Achats des Enseignes Grandes Surfaces Alimentaires en France Métropolitaine

La SAS Trade Invaders pourra accorder, en contrepartie de la livraison centralisée sur entrepôt ou plateforme logistique permettant de mutualiser les coûts de livraison et de regrouper les commandes des adhérents ou des magasins pour les enseignes de grande distribution

alimentaire des conditions particulières de ventes dont le taux sera négocié et fixé de manière contractuelle pour l'année et ne pouvant excéder 20 % sur le prix tarif Trade Invaders.

Ce taux de remise au titre de service ne pourra s'appliquer aux magasins des enseignes ou réseaux concernés mais uniquement aux comptes clients et comptes de livraison logistique et de stockage sur les commandes centralisées.

4. Conditions de paiement

a. Conditions Générales de Paiement

Trade Invaders propose plusieurs modes de règlement: prélèvement, traite ou virement.

La SAS Trade Invaders se réserve le droit de ne pas expédier des commandes non réglées, ou dont le règlement est jugé litigieux.

La SAS Trade Invaders se réserve le droit d'accorder des délais de paiements en fonction de la solidité financière de ses clients.

b. Conditions d'escomptes

La SAS Trade Invaders se réserve pour les clients Centrales d'Achat ou Enseignes Alimentaires, Spécialistes ou Multi-Spécialistes le droit d'accorder un escompte pour le règlement dont le taux est à déterminer avec les clients et ne pouvant dépasser 1% pour des règlements par virement ou carte bancaire de moins de 15 jours net date de facture.

5. Conditions de garantie et de retour de marchandises

a. Conditions de garantie

- Les produits vendus par Trade Invaders font l'objet d'une garantie de 1 à 3 ans. Les produits garantis sont remplacés par Trade Invaders. S'ils ne sont plus en stock, ils peuvent être compensés à la place, sous forme d'avoir à valoir sur une commande ultérieure. Aucun remboursement n'est effectué.

- Pour bénéficier de la garantie, les produits doivent être renvoyés en respectant les conditions suivantes: le client doit solliciter un retour auprès d'un de nos commerciaux. Il doit remplir un bordereau de retour sur notre site trade-invaders.com. Le service client se chargera d'étudier la demande. Si la demande de retour est jugée valable, le service client de Trade Invaders enverra par la suite un bon de retour par transporteur ou par service postal au client. Après traitement de la marchandise et test par notre service SAV, les produits défectueux bénéficieront de la garantie. Les produits endommagés par une utilisation non conforme, présentant des dommages extérieurs notamment, sont hors garantie, et seront renvoyés au client lors d'une prochaine commande.

- Tout retour ne respectant pas ces conditions pourra être refusé par Trade Invaders. Si le client a renvoyé du matériel sans l'accord de Trade Invaders, il devra le récupérer à ses frais.

- Le client souhaitant bénéficier de la garantie ou de la reprise des invendus doit pouvoir à tout moment produire un document prouvant qu'il a bien acheté ce produit à la société Trade Invaders (par une facture d'achat).

- Trade Invaders n'offre qu'un seul retour de produits (garantie et/ou invendus) par an.

Tout autre retour se fera aux frais du client.

b. Exclusion de la garantie triennale et du système de reprise des invendus

Ne sont pas garantis 3 ans et ne bénéficient pas de la reprise des invendus:

- Les produits des marques suivantes : Power A, Spirit of Gamers, Subsonic, Dragon War,

- Les jeux vidéos.

- Les consoles de jeux.

- Les produits soldés, ou ayant été achetés dans le cadre d'une promotion spéciale. Les produits identifiés comme non repris sur la facture.

c. Exclusion de toute garantie

Sont exclus de toute garantie les produits suivants:

- Tout produit renvoyé sans l'agrément préalable de Trade Invaders et/ou sans un bon de retour dûment rempli.

- Tout produit renvoyé sans ticket de caisse (hormis les produits distribués exclusivement par Trade Invaders).

- Tout produit ayant subi des dommages extérieurs: produit abîmé, bouton détérioré, stick analogique enfoncé, éléments cassés, câbles endommagés...

d. Exclusion de toute reprise d'invendus

- Tout produit déballé, détérioré ou dont le packaging a subi des dommages.
- Tout produit comportant des étiquettes.

e. Conditions de SAV Centrales d'Achats

La SAS se réserve le droit pour les clients Centrales d'Achat Alimentaires, Spécialistes ou Multi-Spécialistes d'accorder en lieu et place du droit de retour défectueux une ristourne annuelle pour la destruction des produits de la marque Freaks and Geeks dont le taux sera négocié et fixé de manière contractuelle pour l'année et permettant aux clients dont les retours défectueux ne pourrait être organiser dans des conditions conformes aux paragraphes 5.a. ; 5.b. ; 5.c. et 5.d. des présentes CGV 2020 de détruire nos produits défectueux.

Le versement de cette ristourne est conditionné à la réception d'un état des produits détruit contenant le gencod, la désignation et les quantités.

6. Pénalité

Trade Invaders refuse toute pénalité.

7. Litiges et attribution de compétence

En cas de litige commercial, l'affaire sera obligatoirement portée devant les juridictions de la ville de Béziers.

Si elles ne sont pas compétentes, ce sont les juridictions de Montpellier qui seront déclarées compétentes.

7. Mentions légales relatives aux paiements

En cas de retard dans le paiement, un taux de pénalités de retard de 18 % du montant hors taxes de la facture pourra être appliqué.

8. Application

Les présentes Conditions Générales de Ventes TICGV2022.1 sont valables à compter du 01/01/2022.

En cas de besoin, la SAS Trade Invaders, se réserve le droit de modifier les présentes dans la période sous réserves d'en avoir dûment informés ses clients par les moyens légaux et dans les délais légaux.

Les présentes, conformément à la législation en vigueur, prévalet en tout point et constitue le socle de la négociation.

N° de Client :
Date :
Signature et Cachet :